

Projet de procès-verbal de la 22^e assemblée générale annuelle de Compétence Culture

15 septembre 2021 de 9 h à 10 h 50.

Assemblée tenue sur ZOOM

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente Christine Bouchard souhaite la bienvenue aux délégué.e.s votant.e.s — ces personnes forment le quorum — et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 05.

La liste des membres actifs compte 65 associations et regroupements.

Christine Bouchard, appuyée par Pierre-David Rodrigue, propose d'adopter la liste des délégués votants afin de permettre à 46 personnes ayant le statut de membre actif d'exercer leur vote. ADOPTÉ.

2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Christine Bouchard, appuyée par Dominic Trudel, propose de mandater Madame Nicole Lacelle comme présidente d'assemblée. ADOPTÉ.

Madame Nicole Lacelle rappelle que les Règlements généraux adoptés par le CA désignent Pascale Landry comme secrétaire corporative, apte à agir comme secrétaire de l'AGA.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Armandine Siess , appuyée par Jean-Philippe Lortie, propose l'adoption de l'ordre du jour. ADOPTÉ.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 septembre 2020

Hubert Côté, appuyé par Julien Silvestre, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 17 septembre 2020. ADOPTÉ.

5. Rapport de la présidente

Christine Bouchard présente son rapport de présidente. L'année 2020-2021 a été une année hors du commun, dans le contexte de la pandémie. Elle remercie les administrateurs et les administratrices pour leur apport et leur engagement. La présidente remercie et souligne la contribution des membres qui ont quitté en cours de mandat et ceux et celles qui ne renouvelleront pas leur mandat. Elle remercie les administrateur.trice.s sortant.e.s (Lesley Bramhill, Fabienne Cabado, Bernard Guérin, Moridja Kitenge-Banza, et Josée Tremblay. Un remerciement tout particulier est fait à Josée Tremblay pour sa participation au conseil d'administration de Compétence Culture.

Pour plus de détail, voir

[Présentation PowerPoint : Rapport de la présidente](#)

[Rapport annuel, Mot de la présidente p. 8 et 9](#)

6. Rapport de la directrice générale

Pascale Landry commente le Rapport annuel remis en début d'assemblée à chaque délégué. Le rapport expose les résultats selon les cinq orientations qui sont partagées par tous les comités sectoriels et qui posent les balises des actions de Compétence Culture.

La directrice rappelle que 2020-2021 était la 3e année de la bonification du Modèle de coordination de la formation continue - Stratégie nationale sur les ressources humaines 2018-2023. Nous sommes maintenant dans la 4e année.

Elle présente des données sur l'offre de formation des promoteurs et les activités de Compétence Culture, dont les activités de liaison avec les responsables de la formation continue, les activités de formation et les études sectorielles et régionales produites ou financées par Compétence Culture ainsi que le projet de Plateforme des compétences culturelles. La direction remercie également l'équipe de Compétence Culture et les remercie pour leur travail sans relâche et leur contribution dans l'atteinte de la mission du comité sectoriel.

Pour plus de détails, voir :

[Présentation PowerPoint : Rapport de la directrice générale](#)

[Rapport annuel, Mot de la directrice générale p. 10 et 11](#)

7. Rapport du trésorier et de l'auditeur

En absence de la trésorière, le vice-président, Monsieur Gilles Charland, fait une mise en contexte et rappelle que les états financiers au 31 mars 2021 ainsi que le rapport spécial de la DDCIS ont été adoptés par le conseil d'administration le 26 mai 2021. Les copies ont été signées par le trésorier et la présidente, puis déposées à la CPMT conformément à l'échéance du 30 juin. La gestion des versements de subventions correspond à la réalisation des activités ou à l'avancement des travaux lorsque ceux-ci se déroulent sur deux exercices financiers. Les états financiers sont audités sans réserve.

La présidente accueille Monsieur Roland Naccache, auditeur. L'auditeur fait la présentation du rapport financier au 31 mars 2021 et de l'annexe de la DDCIS.

Produits

- Total des produits : 1 811 784 \$ (comparativement à 1 672 327 au 31 mars 2020)
- Augmentation des revenus générés dans le cadre des activités : 27 593 \$, comparativement à 8293\$
- Revenus autonomes divers : 9 750 \$ (comparativement à 19 251 \$ en 2019-2020) (-49 %). Explication : vente d'une formation en 2019-2020.

Charges

- Total des charges 1 790 298 \$ comparativement à 1 662 546 \$ (+8 %).
- Excédent : 21 489 \$ (comparativement à 9781 \$) (+120 %).

Roland Naccache, auditeur, présente ensuite à l'assemblée les états financiers au 31 mars 2020, en concordance avec le rapport spécial (Annexe DDCIS).

Pour plus de détails, voir :

[États financiers au 31 mars 2021](#)

[Rapport annuel, Mot de la trésorière p. 100 et 101](#)

8. Présentation du plan d'action 2020-2021 de Compétence Culture

Pascale Landry présente le Plan d'action 2021-2022. Le plan d'action est résumé selon les cinq orientations. L'année débutant le 1er avril, cinq mois sont déjà passés.

Les faits saillants sont présentés par les cinq orientations qui structurent le travail des CSMO :

Orientation 1 - Représentativité : Favoriser la mobilisation - Augmenter la représentativité - Revoir le statut des membres et la composition du conseil d'administration.

Orientation 2 - Concertation - Partenariats : S'adapter aux changements découlant de la révision de la politique d'intervention sectorielle - Élaborer une stratégie pour le renouvellement de l'engagement tripartite - Reprendre les rencontres logistiques/Engagement tripartite et maintenir les rencontres statutaires.

Orientation 3 - Développement et reconnaissance des compétences : Modèle de coordination de la formation continue - Offre de formation de Compétence Culture - Norme libraire (en analyse du besoin d'actualisation) - Développement d'outils - Expertise-conseil et informations. Maryse Gervais, chargée de projet, fait un résumé succinct du projet majeur de La plateforme des compétences.

Orientation 4 - Gestion des ressources humaines et gestion de carrière : Projet majeur : Un Chantier RH - Transition de carrière - Développement d'outils

Orientation 5 - Informations stratégiques sur le marché du travail : Études sectorielles de besoins réalisées par Compétence Culture - Études soutenues par Compétence Culture (études régionales d'identifications des besoins) - Information sur les métiers pour la CPMT.

Pour plus de détails, voir :

[Présentation PowerPoint : Présentation du plan d'action 2021-2022](#)

9. Choix de l'auditeur

En l'absence du trésorier, la présidente d'assemblée rappelle que lors de la rencontre de l'an dernier M. Naccache et Associés terminait un mandat de trois ans (2016-2019) et que le

conseil d'administration, après l'analyse d'offre d'autres soumissions, recommandait la reconduction d'un autre mandat de trois ans (2020-2023). Dans le contexte de la satisfaction des membres du conseil d'administration et de l'équipe, la présidente propose de continuer d'honorer le mandat donné à la firme Roland Naccache et Associés.

Gilles Charland, appuyé par Christine Bouchard, propose de nommer Roland Naccache et Associés comme auditeur pour l'exercice 2021- 2022. ADOPTÉ

10. Élections

Lyette Bouchard, appuyé par Pierre Mino, propose de nommer Nicole Lacelle présidente d'élection. ADOPTÉ

L'envoi du 26 août contenait les lettres des candidat.e.s. de huit (8) candidatures éligibles pour neuf (9) postes à combler. La lettre du neuvième candidat (Julien Silvestre) a été envoyée le 13 septembre.

Dominic Trudel appuyé de Armandine Siess propose de surseoir à l'article 6.2 alinéa d (section VI) des règlements généraux et d'accepter la candidature de Julien Silvestre, malgré le dépassement des délais prévus aux règlements. ADOPTÉ.

Liste des mandats en cours et des candidatures – postes en élection- septembre 2021

Collège : Arts de la scène	
5 sièges 4 sièges en élection en septembre 2021	
Mandats en cours	Sièges en élection
Siège 4 - Vincent Ranallo	Siège 1 - Christine Bouchard Siège 2 - Pierre David Rodrigue Siège 3 - Julie-Anne Richard Siège 5 - Véronique Clément
Collège : Audiovisuel et enregistrement sonore	
3 sièges 1 siège en élection en septembre 2021	
Mandat en cours	Siège en élection
Siège 6 - Pierre Blanchet Siège 8 - Gilles Charland	Siège 7 - Lyette Bouchard
Collège : Arts visuels, métiers d'art et arts numériques	
2 sièges 2 sièges en élection en septembre 2021	
Mandats en cours	Sièges en élection
	Poste 9 - Julien Silvestre Poste 10 - Maryse Beaulieu

Collège : Littérature, muséologie et patrimoine	
2 sièges 1 siège en élection en septembre 2021	
Mandats en cours	Siège en élection - poste vacant
Siège 12 - Geneviève Lauzon	Siège 11 - Stéphane Chagnon

Collège : Territoires	
2 Sièges 1 Siège en élection en septembre 2021	
Mandat en cours	Siège en élection
Siège 14 - Madeleine Perron	Siège 13 - Andrée St-Georges

Éric Dufresne-Arbique, appuyé par Marie-France Brunelle, propose d'adopter la liste des neuf (9) administratrices et administrateurs. **ADOPTÉ.**

La présidente d'assemblée, Nicole Lacelle, déclare élues toutes les candidatures aux postes en élection. Tous les postes sont pourvus. Christine Bouchard félicite et remercie les administratrices et administrateurs qui composeront le conseil d'administration.

Le nouveau conseil d'administration sera composé de :

Collège arts de la scène

- Siège 1 - Christine Bouchard
- Siège 2 - Pierre David Rodrigue
- Siège 3 - Julie-Anne Richard
- Siège 4 - Vincent Ranallo
- Siège 5 - Véronique Clément

Audiovisuel et enregistrement sonore

- Siège 6 - Pierre Blanchet
- Siège 7 - Lyette Bouchard
- Siège 8 - Gilles Charland

Collège : Arts visuels, métiers d'art et arts numériques

- Siège 9 - Julien Sylvestre
- Siège 10 - Maryse Beaulieu

Collège : Littérature, muséologie et patrimoine

- Siège 11 - Stéphane Chagnon
- Siège 12 - Geneviève Lauzon

Collège : Territoires

- Siège 13 - Andrée St-Georges
- Siège 14 - Madeleine Perron

La présidente rappelle qu'une première rencontre du CA suivra l'assemblée générale. Les membres du CA sont invités à se rendre à l'adresse Zoom qui leur a été transmise. Pour toute question, veuillez communiquer avec Amandine Dumoulin, adjointe administrative.

11. Parole aux membres

Dominique Trudel (CQM) mentionne qu'il a fait une évaluation interne du poste mutualisé de coordination de la formation continue. Il demande si Compétence Culture projette de faire une évaluation globale des ententes.

La directrice générale précise qu'une évaluation devra être faite, mais que le processus et le calendrier n'est pas encore déterminé.

Andrée St-Georges (Culture Lanaudière) rappelle qu'une tendance lourde se dessine concernant le télétravail, et demande si cela sera pris en compte lors du chantier

La directrice générale mentionne que le chantier RH est encore en élaboration, que les orientations sont en train de se définir. La question du télétravail est un enjeu qui nous préoccupe.

Catherine Bodmer (RCAAQ) offre ses félicitations à Compétence Culture, à la directrice générale et à toute l'équipe. Elle souligne que Madame Audrey Murray a mentionné certains enjeux de main-d'œuvre, mais il semble qu'elle ne mentionne pas les enjeux liés à des groupes qui vivent de la discrimination. Ce sujet est cette réalité qui affecte le marché de l'emploi.

La directrice générale confirme que les enjeux d'équité, d'inclusion et de diversité font partie des préoccupations de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), notamment dans ses travaux sur les groupes sous-représentés sur le marché de l'emploi.

Pierre Tremblay (TUEJ) expose ses préoccupations quant aux départs et à la perte des compétences, notamment avec le personnel technique qui change de métier. Il demande si cet enjeu est dans les sujets d'intervention prévu par Compétence Culture.

La directrice générale précise que les enjeux de rareté de main-d'œuvre sont effectivement un sujet sur lequel Compétence Culture est actif, notamment en tentant de documenter le phénomène (voir études diffusées en mars 2021). Toutefois, elle souligne que la rareté de main-d'œuvre est difficile à documenter dans le secteur culturel, notamment en raison du travail atypique. Tous les partenaires de la culture sont sensibles à cet enjeu. Il faut maintenant être capable de l'amener sur la table avec des chiffres.

Sasha Valdes (Culture Côte-Nord) soulève qu'elle partage également cette préoccupation quant aux enjeux de rareté de main-d'œuvre. Elle précise qu'il concerne aussi les écoles (par exemple les écoles de danse) qui peinent à trouver une relève. En région, le phénomène serait encore plus aigu, notamment en raison de l'incapacité de susciter de la mobilité vers les régions et d'offrir des conditions salariales attractives.

12. Levée de l'assemblée à 10 h 50.

La présidente d'assemblée remercie les participant.e.s et déclare la fin de l'assemblée.

Pascale Landry
Secrétaire